

Avis

Nous prions nos abonnés de bien vouloir réserver bon accueil à la carte de remboursement pour l'abonnement du deuxième semestre, qui va leur être prochainement présentée.

Nous rappelons encore à ce propos que la carte n'est présentée qu'une seule fois par le facteur au destinataire. Afin d'éviter des frais inutiles à sa charge, ce dernier devra donc acquitter le montant à première présentation.

Bulletin politique

Les divisions de la franc-maçonnerie italienne

Une division franc-maçonne existe depuis quelque temps dans la franc-maçonnerie italienne. Le Grand-Orient de Rome vient d'exclure de son sein le commandeur Fera et ses partisans. Il s'agit de décider si la franc-maçonnerie doit être un parti ultra-radical ou si, au contraire, elle doit rester sur le terrain des principes généraux et internationaux qui ont, jusqu'ici, de tout temps, inspiré l'Ordre, c'est-à-dire le laïcisme, la fraternité entre les peuples etc. Cette crise est le résultat de l'entrée dans la franc-maçonnerie de loges socialistes et ultra-radicales qui voudraient imposer une action politique vigoureuse en faveur des candidats socialistes, républicains et radicaux, à l'occasion des prochaines élections générales. Les franc-maçons plus modérés veulent maintenir par contre la liberté complète d'appuyer n'importe quel candidat, pourvu qu'il ne soit pas « cléricale », liberté de voter pour les libéraux de toutes nuances, de soutenir les partis constitutionnels et le gouvernement.

Cette décision a sa répercussion dans les loges d'autres pays qui, à leur tour, vont prendre parti pour ou contre le commandeur expulsé Fera qui représentait dans l'Ordre l'élément modéré.

La prochaine législature en Italie

Une nouvelle législature commencera en 1909, la Chambre actuelle terminant son mandat à cette époque. Le gouvernement préparé déjà le nouveau programme des travaux de la Chambre future et ce programme sera essentiellement économique.

Le premier ministre Giolitti annonce deux groupes de réformes; l'un comprenant des réformes financières, l'autre des réformes sociales. Dans le premier sera compris un projet d'impôt progressif sur le revenu, dans le second un projet de règlement des conflits entre le capital et le travail par l'arbitrage obligatoire.

CONFEDERATION

L'inspecteur des finances crétoises

Le gouvernement anglais ayant renoncé à réserver pour les puissances un droit de révocabion de l'inspecteur des finances crétoises, le Conseil fédéral se déclarera prêt à nommer un inspecteur. L'entente est complète sur tous les points et on n'attend plus que la note officielle, qui portera la signature de l'ambassadeur de France et des ministres d'Angleterre, de Russie et d'Italie accrédités à Berne. Cette note n'a pas encore pu être soumise au Conseil fédéral dans sa séance de mardi matin, mais elle doit avoir été remise dans l'après-midi, au président de la Confédération par M. le comte d'Aunay.

Le Conseil fédéral procédera incessamment à la nomination de l'inspecteur. Les candidats sont nombreux. Le poste est, en effet, plus tentant que celui d'inspecteur au Maroc. Comme ce dernier, l'inspecteur des finances crétoises recevra un traitement de 25,000 francs, mais outre que son activité sera plus paisible l'inamovibilité de la charge constitue un avantage précieux. L'inspecteur est nommé à vie et sa révocation ne peut être prononcée que pour des motifs graves par décision du tribunal.

On écrit à ce sujet de Berne, au « Journal de Genève »:

La candidature de M. le Dr Milliet, directeur de la régie de l'alcool au poste d'inspecteur des finances crétoises, paraît très sérieuse. Je ne sais si M. Milliet a formellement posé sa candidature, mais il a laissé entendre qu'il serait disposé à accepter le poste si l'on devait songer à lui; aucune décision n'est cependant prise.

M. Milliet est un homme d'une large culture et d'une grande intelligence. Des raisons de santé et d'autres considérations l'inclinent à quitter sa situation actuelle.

Les forces hydrauliques

Le grand comité pour l'initiative fédérale concernant les forces hydrauliques avait décidé le 25 juin de renoncer à l'initiative en faveur du texte voté par les Chambres fédérales. Mais comme 18 membres seulement avaient pris part à cette séance, le comité restreint avait demandé aux autres membres par lettre leur avis. Cette votation par voie de circulaire a donné les résultats suivants: des 85 membres du grand comité, 70 se sont prononcés en faveur du texte de l'Assemblée

fédérale et du retrait de l'initiative et 3 contre.

Quant aux autres, il n'a pas été possible d'en obtenir une réponse. En présence d'un résultat aussi concluant, le président du comité, le Dr Wettstein, a notifié au département fédéral de l'intérieur, pour qu'il en fasse part au Conseil fédéral, le retrait définitif de l'initiative en faveur du contreprojet des Chambres.

Le conflit des farines

La note allemande au sujet de l'arbitrage sur la question des farines ne peut être considérée comme satisfaisante. Le gouvernement allemand maintient son point de vue antérieur. Il s'oppose en particulier à ce que la question soumise à l'arbitrage soit formulée comme le voudrait la Suisse, c'est-à-dire que les arbitres disent si le remboursement accordé par l'Allemagne sur les farines exportées constitue oui ou non une prime d'exportation et si cette mesure est contraire à l'esprit du traité de commerce. Et pourtant c'est bien là, le noeud de la question, et l'on ne voit pas bien sous quelle autre forme celle-ci pourrait être soumise à l'arbitrage.

La délégation du Conseil fédéral, composée du président de la Confédération, M. Brenner, et de MM. Comtesse et Deucher, s'est réunie mercredi pour arrêter les termes de la réponse à envoyer à l'Allemagne et qui sera d'abord soumise au Conseil fédéral.

En attendant les meuniers des deux pays ne restent pas inactifs. Tout le comité du syndicat des meuniers suisses se rendra le 20 juillet à Berlin pour conférer avec les représentants des meuniers syndiqués allemands. Du côté suisse, on a décliné la participation à cette conférence d'un délégué officiel, tandis que du côté allemand un délégué du gouvernement prendra part aux délibérations. Il n'est pas impossible que l'on puisse attendre une solution de ce côté, et ce serait peut-être la plus simple et surtout la plus rapide, car les négociations relatives aux modalités de l'arbitrage peuvent encore durer un certain temps, alors que notre meunerie ne saurait supporter bien longtemps la situation actuelle.

Socialistes patrons

La dernière assemblée de la consommation ouvrière de Rorschach jette un jour singulier sur la manière dont certains chefs socialistes font appliquer chez eux leurs principes. A la question d'un ouvrier sur les conditions dans lesquelles travaillent les ouvriers boulangers de la consommation, le gérant dut avouer que ses ouvriers travaillaient de douze à quinze heures par jour et que s'il voulait introduire la durée de travail que les socialistes exigent chez les bourgeois, il lui faudrait au moins quatre ouvriers de plus. Or cette consommation paie la ristourne depuis dix ou douze ans; et c'est l'avocat Huber, socialiste militant, qui est à la tête de cette société.

L'extradition de Wassilieff

Wassilieff, l'assassin du préfet de police de Penza Kandaouroff, est parti de Genève pour la Russie, jeudi après-midi, par l'express de 5 h. 05.

Au moment où le train s'ébranlait, un Russe s'est écrié à voix haute:

« Voilà la liberté suisse! »

A quoi un passant répondit:

« Notre liberté est vieille de six siècles. Elle continuera d'exister, malgré vous! »

Wassilieff est arrivé à Bâle, à 11 heures du soir, et à Loèche, station frontière badoise, à 11 h. 36. Il a été remis de suite aux autorités de cet Etat pour continuer sa lugubre route sur Berlin.

Les journaux socialistes fulminent contre l'extradition de Wassilieff. Ils rééditent leurs insultes contre le Tribunal fédéral en le qualifiant ainsi que celle communiquant à l'entrée principale d'où les voleurs ont pu faire provision.

Un fait analogue s'est passé, il y a peu de temps, près du pont de la Borgne; mais l'enquête — si elle a été faite — n'a donné aucun résultat. Si le cop de Pierre ou Jacques avait été encore une fois volé, l'enquête aurait certainement abouti.

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat vote un don de fr. 600 en faveur des incendiés du village de Bonaduz, canton des Grisons.

M. R. Bayard est agréé comme substitut de l'officier d'état-civil de l'arrondissement de Loèche-Ville.

M. le major Jos, de Stockalper, à Brigue, est nommé commandant d'arrondissement pour le 5e arrondissement de la VIIIe division.

Il est accordé à M. Etienne Marty, à Champex un droit d'enseigne pour son établissement sous le nom de « Hôtel Marty, Restaurant-Brasserie ».

Il est créé à Goppenstein, un débit de sels où le tenancier est M. Losero Jos.

Le Dr Roatta, (Italien), est autorisé à pratiquer l'art médical à Evolène pendant la saison d'été, au vu de son diplôme délivré par l'Université de Genève et l'autorisation du gouvernement de Genève de l'autoriser dans ce canton.

Visites au Lötschberg

Le tunnel du Lötschberg a reçu des hôtes de marque.

La Société des ingénieurs des ponts et chaussées et des mines de France, ainsi que la Société des ingénieurs civils de France ont décidé de le prendre pour but de leur réunion

annuelle. Une centaine de membres de la première de ces sociétés est arrivée mercredi à Kandersteg, et a été reçue par MM. Rolliaz, de la direction de la Compagnie, et Chagnaud de la direction de l'entreprise, le créateur du Métropolitain de Paris et de son fameux passage sous la Seine. Etaient également présents MM. Zollinger et Zürcher.

Après la visite de tous les travaux nord, les ingénieurs des ponts et chaussées se sont divisés en trois caravanes pour franchir, la première, la Gemmi, la seconde, le Lötschpass et la troisième par le chemin de fer Montreux-Oberland, la Dent de Jaman. Les trois caravanes se retrouveront à Brigue pour monter de là, dans la journée de demain, samedi, à Goppenstein, en utilisant le chemin de fer de la voie de service jusqu'à Hohen, à 600 mètres au-dessus de Gampel.

Après la visite des travaux de la rampe sud, retour à Brigue.

Les ingénieurs civils, au nombre d'une centaine également, partiront de Brigue dimanche pour suivre en sens inverse l'itinéraire de leurs collègues des ponts et chaussées.

Accident au Lötschberg

Mardi après midi, un ouvrier est tombé d'un wagon de la voie de service à Goppenstein. Il est mort quelques heures après.

La reine d'Italie à Zermatt

La reine Hélène d'Italie est arrivée à Zermatt pour un court séjour. Elle est descendue à l'hôtel Victoria.

Un aveugle à la Gemmi

Vendredi passé, des touristes qui franchissaient le passage de la Gemmi rencontrèrent une troupe de jeunes gens se rendant dans le Valais. Parmi eux, un jeune homme que conduisait un camarade.

Le jeune homme en question était un aveugle, élève de l'Ecole normale de Berne, et que ses camarades avaient emmené avec eux pour une excursion dans le Valais. Pour qui connaît le chemin de Kandersteg, la descente de la Gemmi à Loèche-les-Bains, la présence d'un aveugle en ces lieux n'est point banale et l'entreprise de ses amis était pour le moins hardie.

Les rats d'ermite

On nous écrit de Bramois:

Dans la nuit de mercredi, vers 1 h. du matin, à l'Ermitage de Longeborne, le P. Crettaz et son frère furent subitement réveillés par les aboiements répétés de leur fidèle gardien, un petit chien griffon. Aussitôt sur pied, les deux braves solitaires se mirent en devoir de défendre leur poste. Car ils avaient compris qu'ils avaient à faire à des voleurs.

Le père Crettaz ordonna à son frère d'aller à Bramois appeler du secours. Celui-ci n'écoutant que les ordres de son maître, malgré l'obscurité de la nuit, et le danger qu'il courait, franchit le seuil de la porte et prit la direction de Bramois. Pendant ce temps d'angoisse, le père Crettaz, encore robuste malgré les 70 et quelques années qui pèsent sur lui, ne perdit pas sa présence d'esprit et son sang-froid, et se prépara à sauver au moins les objets sacrés qui lui ont été confiés.

Pendant ce temps, le frère arrivait à Bramois et réveilla quelques hommes qui partirent aussitôt à son secours.

Mais à l'arrivée du renfort les voleurs avaient disparus.

Les pertes ne sont heureusement pas très considérables: du mobilier, du jambon et diverses victualles ont été emportées. La porte de la chapelle Saint Antoine a été ouverte ainsi que celle communiquant à l'entrée principale d'où les voleurs ont pu faire provision.

Un fait analogue s'est passé, il y a peu de temps, près du pont de la Borgne; mais l'enquête — si elle a été faite — n'a donné aucun résultat. Si le cop de Pierre ou Jacques avait été encore une fois volé, l'enquête aurait certainement abouti.

La population de Bramois est consternée et espère que la police exercera une surveillance plus rigoureuse à l'avenir. E.

Les cloches de Veysonnaz

Aujourd'hui vendredi, on a procédé, à Veysonnaz, à l'inauguration des cloches de la nouvelle église, dont on voit, de Sion, la pittoresque silhouette se profiler sur la hauteur qui domine d'une part le val de Nendaz et d'autre part la plaine du Rhône.

Les Veysonnards n'entendront pas sans émotion la voix de « leurs cloches » pour la première fois.

Ils ne seront plus obligés désormais, pour assister aux offices divins de parcourir des kilomètres jusqu'à l'église de Basse-Nendaz.

Noyé dans le lac

Le fils de Joseph Riganli, à St-Gingolph, âgé de 10 ans, était à la pêche à quelques mètres de la rive, devant l'Hôtel du Lac au Bruveret. Un étranger remarqua un bateau vide et vit surnager le chapeau de l'enfant; on entreprit des recherches. M. Pierre Cachet parvint à retirer le corps du pauvre enfant qui avait cessé de vivre.

La récolte des abricots

La cueillette des abricots a commencé. La

récolte est abondante et les prix sont plus bas que l'année dernière. On voit que les intempéries du mois de mai ont heureusement causé moins de dégâts aux arbres fruitiers qu'on ne le croyait tout d'abord.

Commission du budget

La commission du Grand Conseil pour le budget de 1909 a été composée par le Bureau comme suit:

de Werra Maurice, Klavuz Othmar, Delaloy, Jean François, de Lavallaz Eugène, de Riedmatten Jacques, Roten Henri, Tabin, Torrione.

Forces hydrauliques

MM. Loui's Morand à Martigny et Félix Donazzolo, à Loèche, demandent l'homologation de la concession accordée par la commune de Trient des forces motrices pouvant être créées: 1. sur le Trient, entre l'ancienne scierie Gay-Crosier, au lieu dit « La Ferrière », et la limite du territoire de la commune en aval; 2. sur l'Eau-Noire, entre la frontière française en amont et la limite du territoire de la commune en aval.

Une métaphore

La « Gazette du Valais » fournit l'explication suivante sur le sens qu'elle donnait aux mots « locaux plutôt malfamés » à l'adresse du « Confédéré »:

« Le « Confédéré » menace la « Gazette » de réclamations judiciaires en raison de l'article qu'elle a publié mardi sous le titre: « Réplique à un correspondant » et où il était parlé très incidemment de l'organe radical. Nous ne comprenons vraiment pas la susceptibilité de notre confrère. Pas n'est besoin d'avoir une forte dose de perspicacité pour comprendre qu'en parlant des « locaux » du journal de Martigny, en opposition aux « vastes appartements » d'un grand quotidien, il n'était et ne pouvait en aucune manière être question d'une raison sociale ou d'un comité quelconque pas plus que de ses membres personnellement, mais uniquement du journal en tant qu'organe d'un parti, dont les principes et les tendances sont en mauvais renom, c'est-à-dire « malfamés » auprès de la majeure partie de nos populations. Aucun de nos lecteurs, n'a pu se méprendre et ne s'est mépris sur le sens de ces expressions métaphoriques, et il serait pour le moins puéril d'y chercher autre chose. »

Et c'est ainsi, comme l'explique la rédaction de la « Gazette », que cela a été généralement compris.

Le sel et le mildiou

Une correspondance, insérée dans la presse française d'abord, ensuite dans la presse italienne et reprise par plusieurs journaux suisses, tendrait à faire croire que l'on peut lutter contre le mildiou avec de simples solutions d'eau salée.

Il ne faudrait pas supposer que la question soit nouvelle. Dans le journal italien « Cultivatore » du 22 juillet 1889, se trouvait déjà une correspondance d'un M. Mancini, qui discutait de la possibilité d'employer l'eau de mer pour lutter contre le mildiou. Les expériences entreprises alors dans les établissements d'essais viticoles, en particulier à la Station viticole de Lausanne, établirent que l'eau salée ne possédait pas les qualités qu'on lui prêtait. Bien plus, de graves brûlures furent occasionnées aux parties vertes des ceps, même avec des solutions salées à faible concentration.

Comme le sel est des plus solubles dans l'eau de pluie et la rosée, il est clair que les solutions d'eau salée ne peuvent présenter dans la lutte contre le mildiou ni action de quelque durée ni efficacité préventive. L'été que nous traversons, peu favorable jusqu'ici au développement des cryptogames, est évidemment le principal facteur des succès signalés à Verdun-sur-le-Doubs.

Nous croyons devoir mettre en garde contre ce nouveau (?) procédé les propriétaires et vigneron qui seraient tentés de remplacer un sulfatage par une application de sel de cuisine. (Com. de la Station vit. de Lausanne)

Analyse des vins

MM. Duboi et Duboux, de Lausanne ont fait connaître à l'Académie des sciences, à Paris, par l'intermédiaire de M. Maquenne, une nouvelle méthode d'analyse des vins, qui a surtout pour objet la détermination des sulfates, y compris le plâtre, celle de l'acidité totale et enfin celle des matières tannantes qui, comme on le sait, jouent un rôle considérable dans la conservation de ce liquide.

Cette méthode, entièrement fondée sur la mesure des conductivités électriques du vin après addition de quantités croissantes d'alcalis, est au moins aussi précise que les procédés usuels et présente sur eux le grand avantage d'être beaucoup plus rapide; elle constitue donc un progrès notable au point de vue de la recherche des falsifications.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne

LA DISPARITION DES RHODODENDRONS
Les journaux de l'Oberland se plaignent vivement de l'abus que font les classes en promenade de la cueillette du rhododendron. Ils demandent que le gouvernement prenne les mesures pour empêcher que cette plante ne disparaisse complètement de nos Alpes.

Lucerne

ECOLE HOTELIERE

A l'école hôtelière à Lucerne on introduira avec le commencement du prochain trimestre (1. sept.) des cours préparatoires pour des personnes (dames et messieurs) qui ne parlent pas l'allemand. La direction de l'Ecole envoie sur demande gratuitement des prospectus.

Schwytz

INCENDIE TRAGIQUE

Un incendie a complètement détruit une maison d'habitation à Lowerz. Une jeune fille de 20 ans, idiote et paralysée, est restée dans les flammes. C'est grâce au courage et à la présence d'esprit d'un jeune garçon de 13 ans, que sa mère et son petit frère n'ont pas partagé le même sort. Le brave garçon, en effet dès qu'il eut aperçu le crépitement des flammes, sauta du deuxième étage sur le sol. Il plaça une échelle contre une fenêtre et alla prendre son petit frère dans une chambre tandis qu'il faisait passer sa mère devant lui. Quelques minutes plus tard, la chambre à coucher était en flammes.

Thurgovie

NOUVEL ECHEC DU COMTE ZEPPELIN

On mande de Romanshorn: Mercredi matin, à 11 h. 30, le comte Zeppelin a tenté à nouveau la traversée sur Mayence; mais, au moment où le ballon sortait de son hangar, et alors que la partie avant était libre, une corde se rompit. L'avant du ballon a été lancé contre le hangar. Du côté gauche, une hélice et un gouvernail ascensionnel ont été sérieusement endommagés, ainsi que l'armature à laquelle est fixée la nacelle avant. L'enveloppe elle-même a subi de sérieux dégâts.

Le vapeur Reine-Charlotte a été réquisitionné pour remorquer le ballon plus avant sur le lac, afin de faciliter sa rentrée. A midi, le Zeppelin avait regagné son hangar.

A la suite de cet accident le comte Zeppelin n'est pas en mesure de dire à quelle date il pourra entreprendre son voyage à Mayence. On assure toutefois que le comte ne pourra pas entreprendre son grand voyage avant deux ou trois semaines.

Les commissaires du gouvernement ont quitté Friedrichshafen et les automobiles qui avaient été réquisitionnées pour suivre le ballon, ont été renvoyées.

Le comte n'est nullement découragé; il dit que rien n'est perdu et que l'accident ne diminue en rien la valeur de son dirigeable.

Vaud

VICTIMES DU BAIN

Jeudi matin, trois jeunes filles en pension à Château-d'Oex se baignaient dans la Sarine. Tout à coup l'une d'elles, prise d'une crampe; appela à l'aide; ses deux amies se portèrent à son secours et la sauvèrent, mais l'une de celles-ci, Mlle Jeanne Dupraz, une charmante jeune fille de 16 ans, dont la mère tient un pensionnat à Clarens, entraînée par le courant disparut. Ses camarades donnèrent l'alarme. C'était trop tard. On sonde les flots gonflés de la rivière avec des crochets et des cordes; et ce n'est que le soir que le corps de la jeune fille a été retrouvé sous le pont de la Chaudanne. Il a été transporté à Clarens, chez les parents de la jeune fille, dont on comprend l'immense douleur.

ECHOS

UN TRAM D'AUTREFOIS

Il s'agit du plus ancien tramway du monde. Des terrassiers viennent de remettre à jour à Wandsworth, un des faubourgs de Londres, les rails abandonnés d'un tramway suburbain qui fonctionna il y a un siècle. Ce chemin de fer fut la première voie ferrée construite en Angleterre et probablement en Europe. Les rails reposaient sur des traverses en pierre. La ligne était à traction chevaline et assurait les communications entre Merstham et Wandsworth.

Les vestiges de ce tramway séculaire vont être transportés dans un des parcs suburbains de Londres, où ils seront conservés.

LE POIDS DE L'ECRIURE

Le bulletin de la Société astronomique de France relate une curieuse expérience sur le « poids de l'écriture ».

Le fait s'est passé à la dernière exposition de Liège.

Parmi les objets exposés figurait une délicate balance marquant 50 divisions sur son échelle pour le milligramme. Lors d'une visite du roi des Belges, accompagné du ministre Francotte, ce dernier a écrit au crayon sur deux morceaux de papier de poids rigoureusement égal, sur l'un le mot « bon » et sur l'autre le mot « bonjour ». Le côté de la balance où se trouvait « bonjour » marquait une surcharge très notable par l'effet des quatre lettres supplémentaires.

LA LIBERTE INDIVIDUELLE

Les partisans de la liberté individuelle aiment à signaler que l'homme jouit en Angleterre de multiples libertés.

A 12 ans il peut prêter serment devant les tribunaux.

A 14 ans, s'il est prouvé qu'il est sain d'esprit, consentir ou non au mariage et disposer, par testament, de ses biens mobiliers.

A 17 ans, être exécuteur testamentaire.

A 21 ans, disposer entièrement de sa per-

bonne comme de tous ses biens. Mais la femme a également toutes sortes de droits. A 7 ans, elle peut se fiancer: ce qui paraîtra à quelques uns prématuré. A 9 ans, elle peut avoir droit à un douaire. A 12 ans, consentir ou non au mariage: ce qui est important. A 20 ans, disposer entièrement de sa personne comme de tous ses biens.

UNE CONTRAVENTION DE HUIT MILLIONS

Le « Berliner Tageblatt » signale la fin d'un procès qui rappelle les gigantesques procès récemment jugés aux Etats-Unis, mais avec un résultat bien différent. Un banquier de Copenhague avait conclu un accord avec une agence d'adresse et d'expédition de Berlin, pour l'envoi sous enveloppe fermée de 40,080 prospectus contenant une annonce de la Loterie de la Croix-Rouge. Mais le banquier mit dans les enveloppes un prospectus de la loterie coloniale danoise, interdite en Allemagne, au lieu de la loterie de la Croix-Rouge qui y est autorisée. Le ministère public berlinois le poursuivit de ce chef, et comme le délit est passible d'une amende de 200 marks, il prétendit que le délit en question avait été commis 40,000 fois, puisque l'agence avait expédié 40,000 lettres, et que, par conséquent, l'accusé devait être condamné à une amende de 8 millions de marks, soit dix millions de francs. Le tribunal de Berlin se contenta d'infliger une amende de 1500 marks. Le ministère public fit appel, en ne réclamant cette fois que 5 millions de francs. Il vient d'obtenir exactement 500 marks devant la cour d'appel.

LE PRIX DES PRESIDENTS

Il semble intéressant de se rendre compte de la situation que la République, en tant que forme de gouvernement, occupe dans le monde. Si elle ne bat pas la monarchie absolue ou constitutionnelle, elle occupe déjà du moins un rang honorable puisqu'elle régit presque un douzième de la population totale du globe. En effet, les 26 républiques existantes (y compris les Etats lillois de St-Martin et du val d'Andorre) renferment à peu près 125 millions d'habitants alors que la population totale du globe terrestre est d'environ 1 milliard six cents millions. Naturellement, ce sont les Etats-Unis qui viennent en tête de la liste avec leurs 76,303,387 habitants. En queue devant St-Martin et le val d'Andorre, se trouve Costa-Rica, avec ses 331,341 citoyens. Si nous passons au budget personnel que chaque Etat accorde à son président, c'est la France qui prend la tête. M. Fallières touche annuellement 1,200,000 fr. alors que M. Roosevelt ne reçoit que fr. 250,000. Viennent ensuite la république Argentine qui octroie 180 mille francs et le Mexique fr. 150,000. Par contre, la Suisse bat de loin pour la simplicité le Paraguay avec fr. 18,000 contre 47,000. Mais il faut tenir compte de la façon dont ces différents traitements pèsent sur chaque citoyen à travers le monde. Le rôle est renversé. C'est la république haïtienne qui arrive première. A chacun de ses habitants, le président coûte annuellement 7 centimes et demi. A Saint-Domingue, la moyenne est de 6 centimes. Elle descend ensuite à 5 centimes pour la Bolivie, 4 pour la république de l'Equateur, 3 trois quarts pour le Paraguay et 3 et demi pour la république Argentine.

Nouvelles à la main

Le malin Bétanbou: Bétanbou était invité à dîner en ville. En attendant l'heure de faire sa toilette, il s'était étendu sur la chaise longue et lisait le feuillet de son journal. Sa femme de ménage l'interrompit: — Qu'est-ce que monsieur désire que je lui fasse pour son dîner ce soir? Bétanbou réfléchit un instant: — Faites-moi des carottes, dit-il. — Des carottes. Je croyais que monsieur ne pouvait pas les sentir. — Justement! Cela ira très bien, car je ne dine pas à la maison aujourd'hui.

ETRANGER

ANGLETERRE

LES IMPOTS INDIRECTS Les vives critiques qu'un député socialiste M. Snowden, fit entendre, mardi soir, aux Communes contre les taxes sur le thé et le sucre, constituent un des arguments favoris des orateurs socialistes et radicaux. Ceux-ci déplorent que le thé, qui est pour l'Anglais un aliment de première nécessité soit encore assujéti à un droit représentant environ le 150 % de sa valeur primitive; la conséquence en est que les pauvres gens doivent se priver de thé ou bien acheter une marchandise de qualité inférieure et assez souvent frelatée. Et de même pour le sucre, quoique à un degré moindre; la taxe sur ce dernier article a ceci de particulier qu'elle est originairement une taxe de guerre qui continue à être imposée en temps de paix; les malheureux contribuables qui l'acquittent n'ont même plus la consolation de penser que chaque morceau de sucre qui fond dans leur tasse de thé équivalait à un coup de fusil tiré contre le président Krüger.

Voilà bien longtemps disent-ils, que Gladstone entreprit sa campagne en faveur du « breakfast exempt de tout impôt ». L'objet qu'il poursuivait est bien loin d'être atteint; même sous un ministère radical. Mais le gouvernement n'est pas embarrassé pour répondre à tout cela. Il invoque, non sans raison, les nécessités absolues du budget; la taxe sur le thé a été réduite d'un sixième, celle sur le sucre de la moitié. Sous le ministère conservateur, les impôts indirects représentaient plus de la moitié des ressources totales de l'Etat; sous le ministère actuel la proportion a diminué; elle n'est plus que de 48 %. Beaucoup de radicaux estiment sans doute que cette diminution est bien faible. Mais que faire! Le gouvernement est obligé de prendre l'argent où il le trouve; avec les dépenses croissantes imposées par les réformes sociales et aussi par l'augmentation prochaine du budget naval, il est douteux que les taxes indirectes puissent encore être réduites.

FRANCE

LE VICE-PRESIDENT DE LA CHAMBRE VICTIME D'UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE

M. Eugene Etienne, député d'Oran et vice-président de la Chambre des députés, faisait dans le département de l'Orne une excursion en automobile avec Mme Etienne. Il traversait la petite commune de Nonant-le-Pin, située à 20 kilom. d'Argentan, lorsque le mécanicien s'étant retourné pour regarder sur la route une poule qu'il venait d'écraser, abandonna involontairement le volant de la machine. L'automobile devia brusquement et alla heurter un monticule. Le choc fut violent. La voiture fit panache. Les habitants de la localité se précipitèrent au secours des voyageurs et constatèrent que M. et Mme Etienne étaient blessés. Tous deux ont été transportés chez le maire de la localité, où les premiers soins furent donnés. Un médecin, mandé en toute hâte, constata que M. Etienne avait deux côtes enfoncées et se plaignait de douleurs intenses. L'état de Mme Etienne est également assez grave. Quant au mécanicien, il a reçu des blessures sérieuses.

LEMOINE DIVORCE

La première chambre du tribunal civil de la Seine vient de prononcer le divorce des époux Lemoine, au profit de la femme du soi-disant fabricant de diamants actuellement en fuite.

VIGNOBLE DEVASTE PAR L'ORAGE

On télégraphie de Béziers, le 15 juillet: L'orage qui s'est déchaîné sur l'arrondissement de Béziers dans la nuit de dimanche à lundi a causé dans la plupart des vignobles des dégâts considérables et qu'on a pu, aujourd'hui apprécier assez exactement. La grêle a dévasté la vigne sur une superficie d'environ 6000 hectares.

Le spectacle qu'offrent les vignes est navrant. Les grappes, littéralement hachées, jonchent le sol. La plupart des ceps ont été touchés par la violence de la tempête.

La récolte est complètement perdue. On évalue à 600,000 hectolitres la quantité de vin qui fera défaut dans les caves. La consternation des vigneronniers est complète.

ITALIE

L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Le conseil municipal de Rome a, récemment, voté un ordre du jour par lequel l'enseignement religieux ne sera plus donné dans les écoles primaires de la Ville Eternelle, lesquelles, comme on le sait, sont placées sous la juridiction directe de ce conseil. A la suite de cet ordre du jour, la direction diocésaine de Rome s'est réunie et a décidé de favoriser les pères de famille qui demanderont au conseil municipal les salles des écoles primaires pour que l'enseignement religieux y soit donné par des professeurs que paieront ces mêmes parents. Le conseil municipal ne pourra s'opposer à cette demande, car elle est admise par la dernière loi sur l'enseignement religieux. On annonce que l'adirection diocésaine de Rome se prépare à faire œuvre de propagande dans les villes d'Italie qui se trouvent dans les mêmes conditions au point de vue de l'enseignement religieux, de par la volonté de leurs conseils municipaux.

GREVISTES CONTRE JAUNES

On télégraphie de Bologne que mercredi matin, plus de 3,000 personnes, appartenant à différentes ligues ouvrières, ont attaqué quelques « jaunes » dans un domaine, près de Massolara. Il y a eu quelques blessés de part et d'autre. Ces violences se renouvellent presque chaque jour.

A Faenza, la situation n'est pas changée; à Bredappio, l'acavalerie a dû disperser plus de 5000 manifestants qui avaient commencé à lancer des pierres sur les soldats.

FORTE SECousse SISMIQUE

On mande de Zazarana qu'une très forte secousse de tremblement de terre, qui a duré 18 secondes, a jeté l'émoi dans la population, laquelle parcourait les rues en invoquant l'intervention du ciel. Du cratère de l'Etna, on voit sortir des colonnes de fumée et de feu.

PERSE

LES TROUBLES

A Tabriz le 15 juillet, depuis onze heures du matin, Rakhim khan assiège avec ses cavaliers le quartier d'Unirakhi dans lequel les révolutionnaires se sont retranchés. L'artillerie les bombarde sans relâche. Les femmes et les enfants ont pu être mis à l'abri dans le quartier de Daratch.

Le correspondant du « Times » télégraphie: J'ai rendu visite aujourd'hui à Rakhim khan, commandant des troupes, qui a établi son quartier général au palais de Valiahd, d'où il dirige ses opérations contre les révolutionnaires.

Il m'a déclaré qu'il avait accordé aux révolutionnaires la matinée pour rendre les deux quartiers de la ville qu'ils occupent, les avvertissant que sinon il les attaquerait.

A midi, la fusillade devint nourrie, et trois canons furent dirigés contre les révolutionnaires et tirèrent 48 coups. Toutefois, il paraît douteux que les troupes de Rakhim puissent accomplir les ordres sévères de leur chef.

Cependant, des signes de découragement se manifestent dans les rangs des révolutionnaires. Sata khan, le leader révolutionnaire, a envoyé un télégramme aujourd'hui au chah lui annonçant que ses partisans et lui n'ont jamais combattu sous autorité suprême et qu'ils n'ont fait que se défendre contre les violences de personnes irresponsables.

Il est impossible de prévoir comment tout cela se terminera; mais si cet état de choses continue, l'investissement de la ville par un cordon de cavaliers « sauvages » provoquera une crise économique terrible pour Tabriz et ses 200,000 habitants.

MAROC

DECLARATIONS D'ABD EL AZIZ

La « Correspondance de Espana » publie une longue interview d'Abd-el-Aziz, dont voici des extraits:

« Après avoir demandé une foule d'explications sur les canons français de 75, sur l'utilité des ballons, le sultan regarda les photographies des ruines de Casablanca, puis il dit qu'il regretait qu'il ne lui soit pas permis de quitter le Maroc et de visiter les souverains. « La situation du Maroc est grave, dit-il, mais elle ne m'inquiète pas. J'ai confiance dans l'Europe qui me fit bruyiller avec mon peuple à cause des réformes qui sont mal vues des Marocains. L'Europe me soutiendra et me sauvera. Jadis, l'Europe a eu confiance en moi, aujourd'hui j'ai confiance en elle. Je suis tout le premier convaincu de la nécessité des réformes et j'ai préféré accomplir les engagements pris envers l'Europe à ce sujet que de s'agir comme Moulay-Hafid et déclarer la guerre sainte. Si Moulay-Hafid accepte l'acte d'Aigésiras, le parti qui vient de le proclamer, l'abandonnera bientôt et la situation sera toujours la même. »

« Abd-el-Aziz, ensuite, ajouta: « J'ai été victime de ministres infidèles qui me trompaient toujours. Ainsi, ils me disaient que les pianos et les automobiles ne pouvaient s'acheter que par douzaines, les bicyclettes par centaines. Ils me firent acheter pour 250,000 fr. d'appareils photographiques. C'était le gaspillage continu. »

« Abd-el-Aziz termina en disant: « Mon ancêtre Moulay-Ismaël a dit que le Maroc était une boîte pleine de souris qui doit être remuée continuellement autrement les souris feraient un trou et s'échapperaient pour troubler la tranquillité. Je suis trop resté à Fez. Il faut voyager continuellement en tout sens pour garder l'autorité. Après avoir été à Marrakech et à Mequinez, j'irai à Fez. »

ETATS-UNIS

SINISTRE PARTIE DE PLAISIR

Un bateau de plaisance qui se rendait de Manille à une des îles Corregidor et qui avait à bord 75 passagers, a été surpris jeudi par un typhon et a chaviré. On croit que 23 personnes se sont noyées. Les autres passagers ont été recueillis par un navire anglais qui se trouvait dans les parages.

AUSTRALIE

LES NAUFRAGES DE L'ILE DES ANTIPODES

Une dépêche reçue de Littleton (Nouvelle Zélande), donne les détails suivants sur le naufrage du navire français « Président-Félix-Faure », allant de la nouvelle Calédonie au Havre, et qui s'est échoué à l'île des Antipodes, où son équipage, comprenant vingt-deux hommes, a vécu pendant sept semaines et a été finalement secouru par le navire anglais « Pegasus ». Le capitaine Noël dit que ses matelots n'ont pu vivre que grâce au dépôt de provisions entretenu dans cette île hospitalière par le gouvernement de la Nouvelle-Zélande. Cependant, le dépôt s'épuisait rapidement et il fallait réduire les rations de plus en plus. Les matelots ont attachés plusieurs messages au cou d'albatros dans l'espoir que ces oiseaux seraient capturés et feraient connaître la situation désespérée des naufragés. Au moment de leur sauvetage les matelots commençaient à endurer les tortures de la faim.

Les drames de la mine

Mercredi après-midi une forte explosion s'est produite à Borbeck (Prusse occidentale), dans la mine « Carolus Magnus ». L'explosion a tué huit hommes et en a blessé huit, dont plusieurs le sont grièvement. Trois mineurs se trouvaient encore dans le puits, on les croit morts.

Une dépêche de Pottsville (Pennsylvanie, Etats-Unis), annonce qu'une forte explosion de grisou s'est produite mercredi dans une mine de charbon. Il y a douze mineurs tués et huit blessés, dont plusieurs sont très grièvement atteints.

VARIETES

L'EMIGRATION AUX ETATS-UNIS

Nous livrons aux réflexions de ceux qui

seraient tentés d'émigrer aux Etats-Unis, les renseignements suivants rapportés par un journaiste français, M. Ch. Petit, qui a eu l'occasion de se rendre à un convoi d'émigrants arrivés au portance pour les Etats-Unis. Le convoi qu'on peut appeler l'aspect des émigrants à leur arrivée: « Quelle mine nous avons! dit-il. Le teint jaune, les yeux rouilles, le sang empoisonné par le manque d'air, courbatures et douleurs nous torturent bien ce lamentable troupeau d'émigrants dont la vue donne le frisson au plus enragé. »

M. Charles Petit décrit ensuite les normes du département sur le soi américain: « Nous demandons devant des agents d'émigration qui nous complètent, comme des bœufs, pour contrôler. »

« Une demi-heure après nous étions de nouveau embarqués et emmenés à bord d'un ferry-boat qui nous fit traverser la rade jusqu'à Ellis-Island, point où se trouve à côté de l'immense statue de la « Liberté éclairant le monde », dont la France a fait don, jadis aux Etats-Unis. »

« O Liberté, tu me parus ironique à ce moment-là! »

« Déjà misérables bêtes humaines, nous étions poussés, à l'inspection en inspection à travers des barreaux compliqués, dans le hall de l'immense bâtiment de l'émigration. Et sous les yeux amusés des spectateurs qui se pressaient dans les galeries supérieures, l'on nous regardait, l'on regardait notre cuir chevelu, l'on nous retournait les paupières, exactement comme l'on avait déjà fait au Havre. Mais il nous faut répondre à l'aide d'interprètes, aux questions les plus diverses sur notre nationalité, notre métier, notre âge, notre moralité, notre état-civil, etc., normes qui ne signifient rien à d'autres puisqu'on n'exigeait aucun papier comme preuve. »

Mais ce n'est pas tout, les tracasseries auxquelles sont en butte les pauvres émigrants: En dehors de la santé, les deux seuls points où les Américains se montrent vraiment intraitables sont les suivants:

Le premier, c'est qu'il est formellement interdit d'avoir signé, avant de pénétrer sur le territoire américain, un contrat quelconque vous assurant du travail.

Le second c'est que chacun des émigrants doit avoir en poche un minimum de 30 dollars (260 francs), il est obligé de les montrer; autrement il ne passe pas et est renvoyé en Europe. Néanmoins, un ami américain peut, à la rigueur le sortir d'embarras s'il garantit la somme et répond de lui; mais c'est une exception.

L'émigrant n'est donc accepté, aux Etats-Unis, que sous forme d'ouvrier sans travail, mais possédant au moins 260 fr. en poche.

Il les mangera d'ailleurs généralement avant d'avoir pu trouver de l'ouvrage, à moins qu'il ne se laisse voler tout de suite, ce qui arrive bien souvent.

La cherté de la vie est excessive à New-York. Logé et nourri pour un dollar par jour je couchai, dit M. Ch. Petit, pour ce prix, sur un véritable grabat rempli de punaises et mangé abominablement mal; les pommes de terre simplement cuites à l'eau, sans beurre, et un second plat de viande conservée, plutôt malsaine, c'était tout. Ni fruits, ni légumes verts, qui sont hors de prix à New-York!

Or, si mal qu'on vive pour ce prix, un dollar par jour, c'est encore 150 francs par mois rien que pour dormir et manger. Il en résulte qu'au bout de six semaines, l'émigrant qui a eu la chance de ne pas se faire voler se trouve sans un sou.

At-il eu le temps de trouver de l'ouvrage? En général non, surtout s'il ignore l'anglais. Bref, qu'arrive-t-il? L'émigrant venu au hasard à New-York se trouve bientôt plongé dans la plus affreuse misère.

Il peut crever comme un chien. Personne ne le prendra en pitié, car il y en a des milliers comme lui.

Actuellement, le nombre des miséreux est formidable à New-York.

Le nombre des ouvriers qui retournent en Europe est plus grand de moitié que celui de ceux qui arrivent en Amérique. Et, s'ils avaient de l'argent du retour, combien d'autres reviendraient bien vite dans leur vieux pays.

Les Etats-Unis ont, d'ailleurs la nausée des émigrants. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour les rejeter sur l'Europe. Ils sont parfaitement excusables, d'ailleurs; New-York, particulièrement étant devenu la boîte à ordures de l'Europe.

Un simple fait: Actuellement, dans cette ville, huit cent mille Juifs, venus de Russie, et cinq cent mille Italiens, crevant de faim restant absolument inassimilables, ne sachant pas un mot d'anglais, forment deux groupes compacts de la misère et de l'anarchie. On comprend que les Américains en aient assez. Ils tâchent de fermer leur porte.

M. Ch. Petit conclut par cette excellente recommandation à méditer par les rêveurs de fortune qui veulent aller en Amérique: « Ah! le pays de l'or! Réfléchissez, jeunes gens, avant de vous embarquer, à moins que vous n'ayez déjà là-bas des amis sérieux ou des parents venus jadis à la bonne époque qui n'est plus, je l'affirme. Maintenant la vie est très chère; le travail très difficile à se procurer et les émigrants sont fort mal reçus. »

DEPECHE

LE PRINCE HERITIER D'ABYSSINIE EN EUROPE

Djibouti, 17. — On annonce d'Abbis-Ababa que le prince Lig Eyassou, petit-fils de Ménélik et héritier du trône d'Abyssinie va entreprendre un voyage en Europe. Le

prince désire en effet que son successeur connaisse les principales capitales et les chefs d'Etats européens. Le prince sera accompagné de son père le ras Mikael et d'une suite de fonctionnaires et d'officiers. Il se rendra à Rome, à Paris, à Londres, à Berlin, à Pétersbourg, à Vienne et à Constantinople. Là il se réembarquera pour Djibouti.

EMPOISONNES PAR DE LA CIGUE

Arras, 17. — Une famille, demeurant à Ecurie, et composée du père, de la mère et de cinq enfants a été empoisonnée par de la ciguë prise pour du persil. L'état des enfants est désespéré. Ces jours derniers, un empoisonnement semblable avait causé la mort des époux Renne, à Canlers.

UN AUTO DANS UN ETANG

Paris, 17. — Hier matin, à 10 heures, le sergent-major Buy, élève mécanicien, attaché à l'établissement aérostatique de Chalais-Meudon s'exerçait avec le sergent Ruau, également élève mécanicien à conduire dans le parc de Chalais-Meudon une voiture automobile. Par suite d'une embardée, la voiture est tombée dans un étang. Le sergent-major Buy s'est noyé. Le sergent Ruau a pu se sauver.

CHEZ LES MINEURS FRANÇAIS

Berlin, 17. — On mande de Paris au « Lokal Anzeiger »: Une grève générale menace d'éclater dans les bassins miniers de Saint-Etienne. Des pourparlers avec la direction sont demeurés sans résultat.

LA LISTE CIVILE PORTUGAISE

Lisbonne, 17. — La Chambre a adopté, dans son ensemble, le projet relatif à la liste civile.

LES ORAGES

Berlin, 17. — On mande de Vienne au « Lokal Anzeiger »: Un déluge formidable s'est abattu sur Juzezyn en Galicie. Les habitants ont été surpris dans leur sommeil par l'eau qui pénétrait dans les maisons.

UN GRAND NOMBRE DE PERSONNES ONT ÉTÉ NOYÉES.

LA CAISSE MEURTRIÈRE

Boston, 17. — Pendant qu'un inspecteur des douanes procédait avec une hachette à l'ouverture d'une caisse contenant des capsules détonantes, la caisse fit explosion.

L'INSPECTEUR FUT TUÉ, AINSI QU'UN AUTRE INSPECTEUR ET UN SURVEILLANT. PLUSIEURS AUTRES PERSONNES FURENT BLESSÉES.

L'ECHEC DU COMTE ZEPPELIN

Berlin, 17. — L'empereur Guillaume II a adressé un télégramme de sympathie au comte Zeppelin, à l'occasion de l'accident survenu avant-hier à son dirigeable.

STRASSBOURG, 17. — VOICI, AU SUJET DE L'ECHEC DU COMTE ZEPPELIN, UN DÉTAIL QUI NE MANQUE PAS DE SAUVEUR.

Le ministre de la guerre dont on connaît les différents avec l'aéronaute, a envoyé à ce dernier un télégramme de vives félicitations. Le bruit d'après lequel on avait choisi ostensiblement le 14 juillet, jour de fête nationale en France, pour organiser le voyage de 24 heures, s'accrédite de plus en plus dans les milieux alsaciens. En effet, des conversations entre officiers qui ont été surprises ne laissent aucun doute à ce sujet.

ANGLO SWISS BISCUIT WINTERTHUR. Etablissement de 1er ordre FABRIQUE DE Biscuits et Gaufrettes en tous genres Qualités supérieures reconnues les meilleures Demandez échantillons

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

ADRESSEZ-VOUS A

L'IMPRIMERIE

E. GESSLER

SION
RUE DE LA DENT-BLANCHE

ADMINISTRATION
DU

Journal et Feuille d'Avis du Valais

Circulaires — Livres

Cartes de visite — Cartes d'adresse

Lettres de mariage

Envelopes — Têtes de lettres

Lettres de faire part

— Journaux — Brochures — Registres —

Actions — Obligations

— Cartes de fiançailles —

Impressions soignées en tous genres

Cartes de vins — Etiquettes pour vins

— Catalogues — Prix-courants —

Affiches — Programmes — Lettres de voiture

Chèques — Memorandums

Factures — Diplômes

— Menus —

etc.. etc.

Travail prompt et soigné

L'INDICATEUR

industriel, agricole et commercial
du VALAIS, pour 1908 - 1909

est en vente à l'Imprimerie E. GESSLER, à Sion
et chez MM. Mussler, libraire, Marschall M. Bibliothèque de
la Gare, Mme. Vve. Boll, à Sion. M. Walter - Amacker
libraire Sierre, et à la Bibliothèque catholique, St-Maurice.

Relié : frs. 3.75

LES MALADIES DE LA FEMME

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, faire usage de la JOUVENCE, qui est composée de plantes inoffensives sans aucun poison. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, Cancres, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence. Au moment du Retour d'âge, la femme devra encore faire usage de la JOUVENCE pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, et éviter la Mort subite ou les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La JOUVENCE de l'Abbé Soury se trouve dans toutes les Pharmacies. 3 fr. 50 la boîte, 4 fr. franco poste. Les trois boîtes 10 fr. 50 franco, contre mandat-poste adressé à Mag. DUMONTIER, pharmacien, 1, pl. Cathédrale, Rouen (France).

(Notice et Renseignements confidentiels gratuits)

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (10)

La Chambre du Colonel

— Je vous reverrai quand j'aurai fait le tour de la maison. Si je découvre quoi que ce soit, des traces humaines qui puissent vous intéresser, je vous les montrerai...

Une sorte de grognement me répondit, mais je ne pris pas la peine de m'assurer s'il provenait du maître ou du chien. J'avais devant moi une tâche sérieuse, si l'on songe que je l'accomplissais sous ma seule responsabilité et à l'insu de mes supérieurs. Mais j'étais soutenu par la pensée qu'aucune rumeur concernant un meurtre possible n'avait encore été répandue dans le public ni au parquet, et j'avais à cœur de profiter de l'avance que je pensais m'être assurée.

Il était nécessaire pour la réussite de mon plan, qu'un certain temps s'écoulât avant que je rejoignisse Mr. Moore. Je fis donc à nouveau le tour de la bibliothèque et parvins naturellement à la bibliothèque. Là, tout était

sombre. Le pâle crépuscule qui éclairait encore faiblement la rue ne pénétrait pas dans la vaste salle. Il me fallut allumer ma lanterne.

Mon premier regard fut pour le foyer. Des mains audacieuses avaient passé par là. Non seulement on avait retiré le garde-feu et la grille, mais le vaste fauteuil avait été placé au centre de la pièce. Fort aise de ces changements, — car malgré toute ma vaillance, je répugnais à m'approcher de la mortelle cheminée, — j'en profitai pour examiner minutieusement le fauteuil. Cet examen m'apporta quelque désappointement. En vain je palpai, je tâtai, je heurtai le siège, le dossier, les barreaux; c'était, selon toute apparence, un meuble parfaitement innocent, disgracieux et mal bâti sans doute, mais sans aucun piège ou mécanisme secret capable d'expliquer les tragédies qui s'étaient passées si près de lui. Enhardi par cette constatation, je poussai l'audace jusqu'à m'installer sur son capitonnage et à fermer les yeux, sans que des visions alarmantes vinssent m'inquiéter, sans qu'aucune catastrophe se produisît. La partie du plancher sur laquelle il avait reposé ne fournit aucun résultat meilleur à mes investigations. Je ne relevai pas autre chose que les marques des pieds sur les lames noircies du parquet.

Assez contrarié et déçu, je me dirigeai vers l'endroit où, le soir de la mort de Mme Jeffrey, j'avais trouvé la petite table. Elle n'y était plus. On l'avait remise en place, contre le mur, et le candélabre était enlevé. Le siège de cuisine, lui aussi, avait disparu, et ce petit fait me causa un instant de chagrin. Je m'étais promis de feuilleter un volume que j'avais placé de façon à le retrouver aisément. Ce volume avait été remis de nouveau avec les autres, mais je me rappelais son titre, et si j'avais eu un tabouret à ma portée, je l'aurais certainement inspecté derechef.

Au premier étage je remarquai les mêmes traces du passage de mes collègues. Dans la chambre du sud-ouest, la persienne avait été fixée; le bouquet et la mantille n'étaient plus sur le lit. De même, le mouchoir n'était plus sur la tablette de la cheminée; le flambeau, aussi ainsi que la bougie piétinée par terre, avait été emporté.

Je me mis à pester: — Les maladroit!... Les imbéciles! Ils m'ont tout gâché!...

Je me trompai. Ils n'avaient pas « tout » gâché. Sur la coiffeuse, se trouvait encore cette menue limaille que j'avais remarquée. Je recueillis ces parcelles brillantes, avec la poussière au milieu de laquelle elles étaient

épaisses, dans une enveloppe que j'avais par bonheur dans ma poche. Je m'avançai ensuite jusqu'à la cheminée, dont j'inspectai minutieusement le dessus, qu'on avait épousseté. Les lignes que j'y avais tracées étaient encore suffisamment visibles, mais les empreintes originales avaient été effacées au cours des remaniements qu'avaient subis toute la maison. Me félicitant d'avoir eu cette prévoyance, je me hâtai de quitter la pièce et de procéder aux premiers préparatifs de la difficile opération par laquelle j'espérais déterminer si l'oncle David avait eu une part quelconque au fatal événement.

Par la fenêtre du salon, je m'assurai que le parapet sur lequel se trouvait le tabouret n'était pas dans la cuisine un siège que je transportai dans la bibliothèque. Le plaçant résolument devant le foyer, non sans quelque appréhension de ce qui pourrait suivre, je me hissai dessus; et décrochant la gravure suspendue au milieu du panneau, je la descendis et la plaçai contre l'un des montants de marbre; puis me juchant derechef sur le tabouret, j'étais soigneusement à la surface de la haute tablette le contenu d'un petit sac dont je m'étais muni dans ce but.

Laissant alors le siège où il était, je sortis,

et arrêté à la porte d'entrée, je la fermai ostensiblement à double tour. Après quoi, je me dirigeai vers la demeure de Mr. Moore, que je vis paraître, comme je m'y attendais, sur le pas de sa porte.

— Eh bien, quoi de neuf? demanda-t-il du même ton dégagé et courtois qui m'avait surpris à mon arrivée. Vous avez l'air de quelqu'un qui a des nouvelles à m'annoncer. S'est-il produit quelque événement nouveau dans la vieille maison?

J'affectai une franchise qui lui en imposa. — Voyez-vous, dis-je d'un ton confidentiel, j'éprouvais une extraordinaire curiosité au sujet de cette cheminée mystérieuse, ou plutôt pour cette gravure en apparence insignifiante qui y est accrochée et qui représente, je crois, Benjamin Franklin à la cour de France. Mais je vous avoue que je n'avais aucune idée de ce que je trouverais derrière le cadre.

Au coup d'œil qu'il me lança, je compris que j'avais touché juste:

— Derrière le cadre, répéta-t-il, Mais il n'y a rien derrière le cadre. Je me mis à rire en haussant légèrement les épaules. — Vous avez peut-être raison... répliquai-je. Puis, comme frappé d'une idée subite, j'ajoutai:

— Oh! à propos, vous a-t-on prévenu qu'il y a au rez-de-chaussée une fenêtre qui ne ferme pas bien? Je vous en avertis pour que vous puissiez la faire réparer aussitôt que la police aura vidé les lieux. C'est la dernière de la galerie qui mène au quartier des nègres. Si vous la secouez, l'espagnolette tombe et la fenêtre s'ouvre très facilement du dehors.

— Je m'en occuperai, répondit-il, baissant les yeux pour ne pas laisser voir peut-être leur curieux éclat. Mais que voulez-vous dire?

... Est-ce contre le mur, derrière le vieux cadre, que vous avez découvert quelque chose? Affectant de ne point entendre, je m'éloignai en grande hâte. Puis après quelques pas, je me retournai:

— Je serai de retour dans une heure, lui dis-je. Si quelque chose survient, si les gamins vous tourmentent ou si quelqu'un fait mine de s'introduire dans la maison, téléphonez au poste ou appelez l'agent de service. Je ne pense pas d'ailleurs qu'il y ait le moindre inconvénient à laisser la maison seule pendant quelque temps.

Par un assez long détour, je me retrouvai vingt minutes plus tard, devant la maison Moore. La nuit était complètement obscure, sauf pour une lueur venant de la bibliothèque, et j'étais bien sûr que je trouverais l'oncle

David dans la pièce. Ayant pénétré sans bruit et traversé à pas de loup le vestibule, j'ouvris brusquement la porte encadrée par les piliers dorés; le grand corps du vieillard était juché sur l'escabeau que j'avais laissé là. Il tressaillit au bruit et tomba presque à la renversé; mais mon éclat de rire insouciant et amusé le rassura et lui permit de supposer que je n'attachais aucune importance à cette manifestation d'une curiosité téméraire et irrésistible. Je pris aussitôt la parole.

— Vraiment, mister, je suis enchanté de vous voir ici. Il est bien naturel que vous desiriez vous renseigner par tous les moyens en votre pouvoir sur ce que cachait ce tableau. Je suis revenu, me rappelant soudain que j'avais oublié de le replacer.

— Il n'y a rien de caché derrière ce cadre, répliqua-t-il. Vous pouvez vous rendre compte vous-même que le mur est nu et que la paroi résonne comme le fait toute bonne paroi. (Et en même temps, il heurtait le mur fortement.) Que pensiez-vous donc y découvrir?

Je souris, haussai les épaules, puis soudain:

— Je ne suis pas venu pour révéler des secrets professionnels, mais pour remettre ce tableau en place. Ou peut-être préférez-vous qu'il reste décroché? Ce n'est pas une œuvre d'art merveilleuse.

Il me lança par-dessus l'épaule un regard mauvais, un regard soupçonneux de ses petits yeux aigus et pénétrants, et cette idée me passa par la tête que la minute présente pourrait être critique; mais je ne bronchai pas et ne laissai voir en aucune façon que la pensée d'un danger quelconque m'eût traversé l'esprit.

Je me baissai simplement pour prendre le cadre, et me tournai de son côté, attendant ses ordres.

Tout de suite, il me fit signe de le raccrocher, et comme j'hésitais, il ajouta:

— Les tableaux dans cette maison doivent rester sur les murs où ils se trouvent. Une tradition qu'il faut respecter défend qu'on les déplace.

Je soulevai le cadre. A coup sûr, si cet homme avait des intentions mauvaises, il allait me tenir à sa merci, et ma position devant cette cheminée de mauvais renom était de nature à faire réfléchir. Mais ce n'était pas le moment de reculer; l'invitant du geste à descendre, je grimpai sur le tabouret et soulevai le cadre pour le raccrocher. Pendant ce temps, il s'approcha du fauteuil monumental, croisa ses bras sur le dossier, m'observa avec un sourire que j'imaginai plutôt que je ne le vis.

Tout à coup, comme je m'efforçais de pas-

ser la corde par-dessus le clou, il s'écria:

— Prenez garde de tomber!

S'il s'était proposé de me faire peur, il n'y réussit pas; il n'y avait place en cette minute en moi que pour un sentiment de triomphe: je venais de distinguer sur la cheminée la fine poudre blanche que j'y avais étalée, écrasée en cinq endroits, et j'aurais plutôt risqué de perdre mon équilibre que d'appuyer ma main sur la tablette. Cet indice révélateur que j'avais si passionnément désiré obtenir, je le tenais!...

Hélas! quand une demi-heure plus tard, je fus libre de mesurer ces empreintes et de les comparer à celles que j'avais relevées au premier étage, ce ne fut pas le triomphe, mais le plus amer désappointement qui remplit mon cœur: elles ne coïncidaient en aucun point les unes avec les autres.

VIII

UNE ENQUETE DELICATE

Donc, la personne qui avait laissé des traces de sa présence dans la chambre sud-ouest de la maison Moore n'était pas l'homme qu'on appelait populairement « l'oncle David ». Alors, qui était-ce? Un nom me vient à la pen-

(à suivre)